



## Les enseignants s'agacent d'être accusés de désertier leurs classes

Classes trop exiguës, effectifs réduits, manque de personnels de nettoyage pour désinfecter les écoles, protocole sanitaire strict, inquiétudes des parents: les freins à la reprise de l'école sont multiples. Une partie de la presse se focalise sur les 5% d'enseignants qui n'ont pas donné signe de vie ou presque pendant le confinement et après. Injuste, disent syndicats et professeurs. La dernière petite musique à la mode agace les enseignants. Pendant le confinement, leur travail pour maintenir un lien avec leurs élèves a été salué par les parents et le ministre de l'éducation nationale. Mais aujourd'hui, changement de ton, le déconfinement venant, les mêmes sont accusés, pour une partie d'entre eux, d'avoir déserté leur poste. La polémique grossit à la faveur de quelques éditoriaux de journalistes en vue, de reportages télévisés et d'invectives sur les réseaux sociaux. Les enseignants seraient des tire-au-flanc qui se seraient évanouis dans la nature. Ils seraient aussi réfractaires à la reprise, d'où l'impossibilité pour des parents de remettre leurs enfants à l'école et de reprendre le chemin du travail alors que le pays se déconfiner de plus en plus.

C'est en tout cas ce qu'a expliqué, le 8 juin, le chroniqueur libéral Dominique Seux, sur France Inter, la radio des profs. «Le retour de la vie économique bute sur l'impossibilité pour les enfants d'aller à l'école [...]. Un ministre en première ligne dit en privé : "Si les salariés de la grande distribution avaient été aussi courageux que l'éducation nationale, les Français n'auraient rien eu à manger."»

Un article de L'Opinion, un autre des Échos, racontent peu ou prou la même chose.

Un reportage de France 2, dans la même lignée, s'est aussi intéressé aux enseignants déserteurs, ceux qui auraient disparu pendant le confinement et n'auraient donc pas assuré «la continuité pédagogique». Les journalistes du service public expliquent que 4 à 5 % des enseignants – 40 000 sur 880 000 – n'ont pas donné de signes de vie ou très peu. Cette estimation provient du ministère de l'éducation nationale. Face au tollé, le médiateur de France 2 a pris la parole sur Twitter pour justifier ce travail jugé expéditif et sans recul par pléthore d'enseignants et de syndicats. Le Snes-FSU, syndicat majoritaire du secondaire, a quant à lui rédigé un communiqué incendiaire appelant à cesser ce «prof bashing».

Il est impossible de déterminer avec précision combien d'enseignants n'ont pas travaillé. Pendant la crise et maintenant, l'investissement des enseignants, des personnels de direction et municipalités a été variable et une multitude de situations existent. Dans l'académie de Lyon par exemple, le rectorat précise que, depuis le 2 juin, une majorité d'enseignants ont repris le travail en présentiel. Le télétravail étant réservé aux situations spécifiques. À l'échelle de l'académie, les chiffres sont identiques aux nationaux (60 % d'enseignants en présentiel, 40 % en distanciel). «Sur l'ensemble de l'académie, seuls une vingtaine d'enseignants (sur les 44 000 qui composent l'académie) ont demandé à faire valoir leur droit de retrait, ce qui représente moins de 0,1 % des enseignants tous niveaux confondus.»

À Paris, 648 écoles sont ouvertes au 8 juin, soit 99,4 % d'écoles ouvertes, et 70 % du personnel travaillent dorénavant en présentiel (parfois ils font seulement du présentiel, d'autres fois ils sont également en distanciel), indique le rectorat.

Les derniers chiffres nationaux communiqués par l'éducation nationale jeudi dernier disent que seulement 2 millions d'écoliers – sur un total de 6,7 millions – sont retournés à l'école en rotation. Au collège, ils sont 600 000 sur 3,3 millions. Le protocole sanitaire strict, qui impose des effectifs de 15 élèves maximum par groupe, et les contraintes de nettoyage empêchent, pour le moment, un desserrement des conditions d'accueil. Un conseil de défense se tient ce vendredi. À cette occasion, les conditions d'accueil pourraient toutefois être assouplies dans les écoles.

Il est avéré que 60 % des enseignants ont repris le chemin des classes.

Parmi les 40 % d'enseignants restants, on dénombre ceux qui continuent d'assurer la classe à



distance, ceux qui sont malades, ceux qui présentent des fragilités et des antécédents médicaux les rendant particulièrement vulnérables au virus ou encore ceux qui vivent avec une personne vulnérable. Et parmi eux, il y a ces fameux 5 %, ceux qui n'ont pas donné signe de vie ou qui ont été trop malades ou empêchés pour raison personnelle d'enseigner à distance. Un chiffre qui reste minoritaire.

Les chiffres du ministère n'aident pas à y voir plus clair dans cette situation. Notamment car il s'agit d'estimation et surtout parce qu'ils englobent les enseignants qui n'ont pas pu faire classe, étant malades par exemple. Pour sa part, le SNUipp-FSU avance le chiffre de 10 % des professeurs des écoles qui sont «concernés par des problèmes de santé ou de vulnérabilité de leur entourage, et ne peuvent aujourd'hui reprendre la classe en présentiel», indique le premier syndicat du primaire dans un communiqué.

Francette Popineau, co-secrétaire et porte-parole du SNUipp-FSU, est, sans surprise, en désaccord avec les conclusions de cette partie de la presse et trouve injustes ces attaques. Elle rit presque de la fin de l'état de grâce envers les enseignants. «C'était trop beau pour durer, on a été solidaires, on a accueilli les enfants de soignants sans rien, sans gel hydroalcoolique, sans masques et on nous trouvait formidables d'avoir géré l'école à distance. C'est invraisemblable de dire aujourd'hui qu'on est chez nous, payés à ne rien faire.»

Thibaut Poirot, enseignant d'histoire et géographie au lycée dans l'est de la France, considère que cette polémique comporte une hypocrisie forte. «Où sont les élèves?», interroge-t-il. L'enseignant vient tout juste de retourner dans son lycée mais malgré la volonté ministérielle de «reconquête du mois de juin», il estime que c'est peine perdue de croire que les lycéens, qui ont d'ores et déjà leurs résultats du baccalauréat en contrôle continu, vont revenir de leur propre chef. Même chose au collège.

L'enseignant précise qu'en tant que fonctionnaires, ses collègues et lui n'ont fait qu'appliquer les consignes, lui-même dit avoir reçu des instructions assez précises de sa hiérarchie durant ces deux mois et demi.

Il insiste : «Je me conforme au calendrier qu'on me donne, et ne peux pas reprendre avec plus d'élèves qu'on me donne. Je suis chaque jour à mon poste de travail à disposition de mon administration. 50 % des profs ne s'inventent pas des pathologies pour ne pas venir.»

Thibaut Poirot relève «un affaiblissement de l'éducation nationale dans le champ médiatique et surtout une désinformation scandaleuse». Selon lui, il est «rentable» pour les politiques et éditorialistes de critiquer les enseignants. «Si on disait la même chose sur les policiers que la droite sur nous, ce serait un scandale», avance l'enseignant.

De son côté, Laurent Frajerman, chercheur à l'institut de recherches de la FSU et au Centre d'histoire sociale de Paris I qui enseigne l'histoire au lycée de Thiais, voit cette polémique comme «une campagne orchestrée». Pour lui, «le mécontentement de l'opinion est détourné vers les profs par le pouvoir : cette bulle médiatique est amplifiée par les propos insultants d'un ministre anonyme, d'un recteur et d'un ancien membre du cabinet de Blanquer. Il y a une ambivalence de l'opinion envers les professeurs. On les aime en général mais pas forcément en particulier. Depuis Claude Allègre, le prof bashing fonctionne.»

Pour Francette Popineau, «la demande des familles n'est pas illégitime» mais le véritable frein à la reprise reste le protocole sanitaire et non pas le manque d'enseignants. Elle cite l'exemple d'un directeur d'école qui a dû condamner quatre classes sur douze car leur configuration ne répondait pas aux exigences de sécurité. Et les restrictions d'effectifs n'aident pas à accueillir largement.

«En temps normal, sept classes peuvent accueillir 180 élèves. Maintenant, entre 70 et 80. Le ministre entretient la confusion, il dit dans la même phrase que tous les élèves sont accueillis mais le protocole reste inchangé. Il y a toujours 4 m<sup>2</sup> par élève et des lavabos pour se laver les mains n'ont pas poussé dans les toilettes... Il faut faire rentrer un rond dans un carré et on n'est pas soutenus par le ministère, qui devrait dire que les prioritaires sont toujours prioritaires.»

Les enseignants confirment que ces contraintes compliquent la donne et qu'il n'y a pas de volonté de ne pas travailler. Mais la situation reste encore particulière. Marie Chibane, enseignante à



Mandelieu-la-Napoule, dans les Alpes-Maritimes, dans une école maternelle de six classes, fait partie de ces enseignants qui n'ont pas repris le chemin de la classe mais continuent l'enseignement à distance. Dans son école, le 11 mai, seuls 15 % d'enfants sont venus. Ils ont été répartis dans trois classes.

Puis, à partir du 2 juin, 35 % des élèves ont pu être accueillis. Les autres ne reviennent pas car les familles refusent, et parce qu'ils sont freinés par les contraintes sanitaires. En maternelle, tout passe par le jeu et la manipulation, explique l'enseignante. Or le protocole les proscriit. Une centaine d'enfants restent donc à distance quand une cinquantaine fréquentent l'école en présentiel.

Des menaces de sanctions pour les enseignants

Marie Chibane a préféré ne pas reprendre tout de suite, d'abord par inquiétude au regard de l'incertitude sanitaire et afin de pouvoir s'organiser avec ses propres enfants. Elle s'est donc arrangée avec ses collègues pour assurer la classe à distance car elle est la seule à être mère de famille. Ses quatre enfants ne sont pas tous accueillis à temps plein à l'école ou au collège. Elle essaie tant bien que mal de maintenir l'intérêt des petits issus de quatre classes différentes avec des défis, des exercices de construction. «Mais l'enthousiasme des parents s'essouffle...»

Nathalie Baudrin est enseignante en maternelle à Lille et n'est pas non plus retournée à l'école pour la raison la plus évidente : malade, elle présente des risques face au Covid-19, et n'a donc pas repris même si elle aimerait le faire. Mais son médecin a opposé son veto et lui a fait un certificat. Elle confirme ainsi qu'il faut produire un justificatif pour poursuivre l'enseignement à distance. Elle est donc remplacée par une enseignante d'une autre école. Elle trouve qu'il est difficile de travailler à distance. «Je n'ai pas le choix, je passe du temps à envoyer tout le travail à distance, même si on n'a pas les outils à disposition et qu'il faut expliquer aux parents quoi faire car les élèves ne sont pas autonomes. Il faut adapter tous les exercices, et les découpages.»

La polémique l'attriste mais elle ne se sent pas concernée puisqu'elle a continué à travailler. «Évidemment que cela peut arriver que des enseignants désertent mais c'est minoritaire, surtout en maternelle et primaire où on est en contact direct avec les parents.»

Sur RTL le 10 juin, Jean-Michel Blanquer a apporté sa pierre au débat et a expliqué que ses services allaient enquêter pour savoir combien d'enseignants «ne font pas leur travail» et a annoncé que les chefs d'établissement «savent à quoi s'en tenir» et que les chiffres vont remonter. «Le ministère, censé les soutenir, entretient le flou sur des chiffres fantaisistes, une manière de déplacer le projecteur et de les rendre responsables d'une situation particulièrement mal gérée», s'est indigné le SNUipp-FSU dans un communiqué publié mercredi.

De son côté, rue de Grenelle, le ministère de l'éducation nationale salue la «formidable mobilisation» des enseignants pour assurer la continuité pédagogique dès la fermeture des établissements scolaires.

On précise aussi que les chefs d'établissement vont engager un dialogue avec les enseignants fantômes et demander des justifications dans le cadre d'une procédure RH classique. «S'il est avéré qu'il ne respecte pas ses devoirs, il s'expose à des sanctions notamment sur l'avancement dans la carrière par exemple», car cela serait injuste au regard des enseignants qui ont tenu leur mission.

Ceux qui ont travaillé doivent être reconnus, notamment par des primes. Au ministère, on reconnaît aussi qu'il y a eu une certaine souplesse jusqu'à maintenant et qu'aucun contrôle n'a été effectué sur les situations des enseignants. Mais maintenant, explique-t-on rue de Grenelle, «on est attentifs et vigilants. Un enseignant qui ne revient pas en classe doit avoir un certificat médical ou une attestation prouvant que ses enfants de moins de 16 ans ne peuvent être accueillis».

Pour sa part, Philippe Vincent, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-Unsa) et proviseur du lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence, explique que les estimations du ministère, après recoupements, lui semblent être fidèles à la réalité.

Il reconnaît qu'il y a eu une variabilité de l'investissement, de la production et de la régularité du



travail chez les enseignants. «Mais c'est à l'aune de la diversité des compétences professionnelles qu'on constate d'habitude, c'est plus visible car les professeurs sont en liaison directe sans truchement de la classe.»

Lui-même rapporte avoir rencontré des difficultés avec un enseignant qui s'est volatilisé et avec lequel il avait déjà un passif. Il a formulé un recours au rectorat pour étudier ce cas, dit-il. Mais le proviseur pense que le ministre agite cette menace de sanctions comme un chiffon rouge. «On verra combien de dossiers vont être instruits car ces procédures sont longues et qu'il faut des preuves. Je pense qu'on en restera au déclaratif.»

D'ordinaire, il est difficile de mesurer qui travaille, qui ne travaille pas. Laurent Frajerman pense que «personne n'a de chiffre en réalité sur l'implication des enseignants, et ceux qui circulent sur les professeurs démissionnaires, on ne connaît ni leur valeur ni leur provenance. Le problème, c'est que le débat public est biaisé par l'utilisation de chiffres artificiels par ce ministre».

Et que les situations sont disparates... Certains ont fourni un travail important, d'autres moins et la majorité a surtout fait ce qu'elle a pu dans les circonstances du moment. «Il y a tout un nuancier sur l'attitude des enseignants. Dans les problèmes d'insuffisant retour au travail, il ne faut pas oublier les élèves. Des enseignants de collèges et de lycées expliquent être revenus mais sans beaucoup d'élèves. L'absentéisme croissant dans le second degré crée des situations absurdes, avec des profs obligés de se démultiplier entre le distanciel et un présentiel fantomatique.»

Des enseignants sont aussi en difficulté professionnelle, ayant de mauvaises relations avec les élèves, les parents et l'institution. Forcément, ils sont moins motivés.

«Les enseignants sont aussi moins cadrés. Certains chefs d'établissement n'ont pas donné de nouvelles. Les gens doivent comprendre que dans une période aussi compliquée, il n'est pas possible d'avoir un fonctionnement au cordeau. La contrainte interne et la vision du métier par l'enseignant font que ça tient dans l'éducation nationale. La contrainte externe, l'institution et la hiérarchie se sont évanouies dans la nature. Que pouvaient dire les DASEN, quelles consignes pouvaient-ils donner à part dire aux enseignants de poursuivre la continuité pédagogique?»

L'enseignant en histoire et géographie Thibaut Poirot rappelle aussi, comme le soulignent les différents responsables syndicaux, que des enseignants, avant le confinement, pouvaient déjà être défaillants, du fait par exemple de problèmes personnels. «Cela a toujours existé depuis que l'école est gratuite et obligatoire ce professeur qui fait cours à moitié, qui ne rend pas les copies. L'éducation nationale ne peut régler ces problèmes de manière efficace et pérenne. On ne peut pas dire à des profs, continuez quoi qu'il en coûte et ensuite leur dire qu'ils ont mal fait leur travail.»

Comme partout, et l'éducation nationale ne fait pas exception, cette crise a mis à nu toutes les fragilités du système. Le manque d'encadrement des enseignants, leur solitude parfois, se sont révélés au grand jour.

Philippe Vincent, du SNPDEN-Unsa, rappelle qu'au début, des parents se plaignaient que leurs enfants aient trop de devoirs à rendre. Aujourd'hui, il souligne que les professeurs absents sont fustigés. Il constate qu'ils restent minoritaires.

«De notre point de vue, il n'y a pas de souci avec l'effectif réduit qu'on accueille dans les lycées et collèges. On ne pourrait pas faire plus de toute façon. Donc cette polémique est irrationnelle», tranche-t-il. Un conseil de défense est prévu le 12 juin. Un desserrement du protocole sanitaire d'accueil des élèves pourrait être décidé.

De fait, les enseignants ont dû réagir très vite pour maintenir le lien avec leurs élèves. Le tout, dans le stress généralisé, sans matériel, sans outils fonctionnels, sans formation à l'enseignement à distance. Ils ont essayé, parfois sans succès, de ne pas laisser couler leurs élèves les plus fragiles et craignent de profondes répercussions sur les inégalités scolaires.

Pendant ce temps-là, Jean-Michel Blanquer a claironné que tout était prêt et que l'éducation nationale a fonctionné quasiment sans encombre. C'est oublier les difficultés de certains professeurs, les approximations ministérielles et ses annonces contradictoires ou floues. Et ça, les

enseignants n'y sont pour rien du tout.